Membres	11
en exercice	0
Présents	8
Représentés	0
Votants	8
Exprimés	
Pour	
Contre	

COMMUNE DE MARVAL Haute-Vienne

Séance du Conseil Municipal du 17 octobre 2025 Délibération n° 66/2025 portant sur la modification du montant alloué aux divers évènements de fin d'année.

Le Conseil Municipal de MARVAL s'est réuni à la Mairie le 17 octobre 2025 à 14h30, selon convocation en date du 10 octobre 2025, sous la présidence de Pierre HACHIN, Maire, Marie LINET étant secrétaire de séance.

Présents: Dominique BERTRAND – Sylvain CASSORE - Rachel HAAG – Pierre HACHIN

– Edith LEGER - Marie LINET – Renée PIRONNET- Jérôme SUET.

Absentes excusées : Léa BLANC-BRIAND - Carole RELLAND.

Absent: Pierre MANDON

Monsieur le Maire rappelle les montants votés par la délibération n°57/2024 du 7 novembre 2024 et propose au Conseil Municipal d'augmenter certaines participations.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide des participations suivantes :

	Bénéficiaires	Montant par bénéficiaire maximum	Vote du Conseil Municipal
Cadeaux Iors d'un mariage	Mariages célébrés à la mairie	Une médaille de la commune et des fleurs pour un montant de 50 €	·
Arbre de Noël	Enfants de la commune de 0 à 12 ans	45.00€	7 pour 1 abstention
Feu d'artifice		6 000.00 €	
Fleurs pour naissance ou adoption	Parents domiciliés sur la commune	30.00€	
Récompenses concours fleurissement	- Les 3 lauréats -Tous les participants	- Premier prix : bon d'achat de 50 euros et une plaque - Deuxième prix : bon d'achat de 40 euros et une plaque - Troisième prix : bon d'achat de 30 euros et une plaque Tous : 20 euros et une plante	

Cadeaux pour services rendus		100.00€	
Couronnes mortuaires	Décès d'un élu ou d'un agent, de leurs conjoints ou de leurs enfants, cérémonies commémoratives	200.00 €	
Célébration	Personnes centenaires	150.00 €	
Animations organisées par la Commune.		3 000.00 €	8 pour
Repas ou Colis des Aînés	Résidence principale + 65 ans	50.00€	

Marie LINET, Secrétaire de séance Fait à MARVAL, le 20 octobre 2025 Pierre HACHIN

Maire